

## **Remise en état de la centrale de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick par EACL**

### **Les travaux d'ingénierie et l'établissement du calendrier détaillés sont en cours**

**Mississauga, le 29 juillet 2005** — Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a annoncé aujourd'hui qu'elle va de l'avant avec l'excellent avant-projet en partenariat avec Énergie NB et concentre ses efforts dès maintenant pour répondre aux besoins de la province du Nouveau-Brunswick. L'entreprise s'est aussi engagée à établir un prix fixe et un calendrier ferme pour le retubage et la remise en état de la centrale de Point Lepreau.

Selon le président et chef de la direction de EACL, Robert Van Adel, « l'énergie propre, fiable et abordable de la centrale de Point Lepreau est essentielle au bien-être économique continu des habitants du Nouveau-Brunswick. EACL a le personnel, les ressources et les compétences éprouvées pour assurer que ce projet important est mené avec succès et que le réacteur de Point Lepreau continue à produire de l'énergie efficacement pendant 25 ans. »

EACL a travaillé étroitement avec Énergie NB, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et ses nombreux partenaires de projets au cours des cinq dernières années pour évaluer l'état de la centrale, élaborer un plan de projet intégré, un calendrier et un budget.

Les 25 ans d'expérience de EACL au soutien actif à l'exploitation de la centrale et les bonnes relations de travail avec le personnel de Point Lepreau, le personnel d'Énergie NB et les fournisseurs locaux, permettent à l'équipe du projet de continuer à travailler efficacement et sans interruption. EACL a bien l'intention de respecter son engagement de longue date d'embaucher et de travailler en étroite collaboration avec des travailleurs qualifiés et fournisseurs locaux.

« La centrale est en bonne condition pour entamer le projet, a déclaré le chef de l'exploitation, Ken Petrunik. Énergie NB a investi de façon continue pour l'entretien et pour des améliorations et nous sommes confiants que la centrale fonctionnera de façon fiable pendant 25 ans, une fois les travaux terminés. »

EACL est responsable de deux aspects du projet :

- retubage, qui comprendra l'élimination et le remplacement de 380 canaux de combustible et tubes chargeurs connexes, et la construction d'une installation sur place destinée à l'entreposage du matériel actif éliminé
- la remise en état dans le cadre de laquelle l'équipement usé et les technologies désuètes seront retirés et mis à jour.

Le propriétaire de la centrale, Énergie NB, sera responsable des autres aspects du projet, entre autres : la fermeture régulière de la centrale durant les interruptions de service, l'élimination des carburants et de l'eau lourde, l'entretien habituel durant les interruptions

de service, l'approvisionnement de nouveau carburant, le rechargement d'eau lourde et l'offre d'employés pour remettre la centrale en marche.

Au sujet de l'EACL

EACL est une entreprise intégrée de technologie nucléaire qui offre des services aux compagnies mondiales d'électricité exploitant un réacteur nucléaire. Ses 3 200 employés offrent les services suivants : soutien à la recherche-développement, services nucléaires, conception et ingénierie, gestion de la construction, technologie spécialisée, gestion des déchets et déclasséement pour ce qui a trait à l'entretien de réacteurs CANDU.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou fixer une entrevue avec le président-directeur général, M. Robert Van Adel, ou avec le président du Conseil d'administration, M. J. Raymond Frenette, veuillez communiquer avec André Fortin au (514) 524-6464 ext 228, ou au (514) 261-0129.